

Assemblée Générale du 5 décembre 2023

RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 2022/2023

Cet exercice clos le 31 juillet 2023 s'est entièrement déroulé dans un contexte permettant l'accès à nos activités traditionnelles sans restriction.

Nous avons repris l'envoi de notre plaquette au mois de juin avec inscription immédiate aux activités. Nous avons maintenu le recours à la vidéo conférence pour certains cycles de conférence en la limitant tant que nous ne disposerons pas d'un équipement de qualité pour la transmission phonique d'une part et la maîtrise de la retransmission par des micros adaptés aux mouvements du conférencier, d'autre part.

L'an passé nous avons évoqué les difficultés rencontrées pour l'envoi de mails en nombre considérés comme des spams par les supports de messagerie. La résolution de ce problème s'est confirmée au cours de l'exercice.

Enfin nos conditions matérielles de fonctionnement vont s'améliorer grâce à la réfection gracieuse de notre bureau, grâce aux instances de la direction de notre musée des Beaux-Arts, qui est intervenue au cours du dernier été. Un grand merci pour cette réalisation.

Après avoir évoqué sommairement le contexte dans lequel s'est déroulé notre activité nous en arrivons à nos comptes.

Bilan arrêté au 31/7/2023

Comme vous pouvez le lire, à l'actif du bilan nos comptes financiers reflètent une bonne progression, lesquels sont passés de 161 709 € à 200 584 €.

Cette trésorerie est représentative des capitaux permanents que l'on retrouve à travers de la rubrique fonds associatifs pour 66 238€ et de la provision mécénat à hauteur de 95 567 € , soit un total de 161 805 € correspondant sensiblement à notre trésorerie globale diminuée de nos dettes s'établissant à 40 896 euros.

Ces dettes sont constituées des charges sociales dues au 31 juillet pour un montant de 242 € et de charges restantes dues de 2 417 € dont le détail figure en annexe.

Comme indiqué précédemment nous avons repris l'habitude de publier notre plaquette de présentation de nos activités programmées au cours de l'année suivante, soit en l'occurrence, 2023/2024. Nous avons donc reçu des paiements de cotisations et de cycle de conférences pour l'année suivante que l'on doit donc rattacher à l'exercice suivant et non au présent exercice. Ces fonds représentent donc un total de 32 837 € dont 12 718 € au titre des cotisations reçues et 25 519 € pour les cycles de conférence reçus avant la clôture de l'exercice soit le 31 juillet 2023 pour la saison 2023/2024.

IL en résulte un excédent de 2738€ pour l'exercice après dotation à la provision mécénat de 35000€

Compte de résultats

L'activité de l'association s'est déroulée dans les conditions évoquées ci-dessus ce qui nous a permis d'optimiser nos prévisions de budget que nous vous avons présenté l'an dernier puisque celui-ci estimait un résultat de 1 000 € après dotation à la réserve mécénat de 26000€

Le total des produits d'exploitation représente 110 940€ sur lequel viennent s'imputer 73 202 € de charges. La différence représente 37 738 € qui, amputée de notre dotation à la provision mécénat à hauteur de 35 000 € amène à un résultat final positif de 2 738 €

L'intitulé des produits exploitation se suffit à lui-même pour exprimer le contenu de chaque poste. Il convient de rappeler que les dépenses sont regroupées par activité traitée individuellement et il en est de même pour les produits de sorte que nous pouvons appréhender directement l'approche financière brute de l'activité correspondante dans les comptes détaillés.

Il faut néanmoins préciser que le libellé des lignes conférences et sorties extérieures ne s'applique qu'à l'exercice présenté. L'an passé la première ligne représentait les frais de voyages et la seconde : visites, musées, opéra, conférences. Il apparaissait plus logique de regrouper toutes les activités réalisées à l'auditorium de celles effectuées au cours d'un déplacement, les coûts n'étant pas identiques.

Les différents postes de charges ne nécessitent pas de commentaires particuliers, leur intitulé étant suffisamment explicite pour décrire leur contenu.

Il convient cependant de préciser que le développement des moyens informatiques a un coût qui se répercute bien sûr dans nos comptes.

Notons également la baisse des frais postaux résultant de notre politique de réduction des envois postaux pour limiter les augmentations substantielles des tarifs. Nos nouveaux produits informatiques facilitent la communication avec nos adhérents et réduisent ces dépenses.

Nous avons également dû changer de partenaires de transport lors de nos sorties car l'évolution de ses devis de transport, de pratiquement 50% pour certaines destinations comme Paris. Nous avons pu jusqu'à maintenant retrouver les mêmes qualités de service à travers un nouveau partenaire de renommée locale à des conditions acceptables.

Nous avons doté notre fonds mécénat de 35 000 € correspondant à l'engagement que nous avons pris dans la restauration de la toile de Raoul Dufy # Le cours de la Seine # et réalisé depuis, lors de la visite inaugurale dans le cadre de l'exposition Le Temps des Collections

Compte tenu de cet engagement nous n'avons pas participé à un autre mécénat.

En finalité la différence entre les produits et les charges d'exploitation ressort à 2 738 €.

Comme nous le rappelons chaque année le travail des bénévoles plus que jamais nous a été précieux pour assurer le bon fonctionnement de l'association.

Dans ce cadre et pour répondre aux exigences administratives nous avons estimé au total à 7220 le nombre d'heures dont nous avons bénéficié sur la base d'un SMIC majoré de 20 % pour le niveau d'intervention et la technicité de cette aide, augmenté des charges et retenues sociales et fiscales pour un montant de 166 730€

Budget 2023 / 2024

Pour réaliser nos prévisions nous nous sommes appuyés sur les résultats en progression de cette année, d'une part et les chiffres concernant les inscriptions et abonnements aux activités résultant des inscriptions enregistrées au 31 juillet 2023, d'autre part.

Ces principes ont donc régi l'élaboration de ce budget que nous vous présentons, dont le résultat permettrait de dégager le même mécénat d'environ 35 000€ sur la base de tarification de nos cotisations en vigueur. Nous avons augmenté légèrement le cout des conférences pour tenir comptes des évolutions tarifaires notamment en matière de transport.

C'est pourquoi l'augmentation de nos produits est modeste par rapport à ceux réalisés cette année mais la prévision des dépenses tient compte de ce phénomène inflationniste

Nous ne pouvons qu'espérer que ce budget pourra s'améliorer au fil des semaines en fonction, et en vous remerciant par avance de votre assiduité.

Nous vous remercions de l'attention que vous avez bien voulu consacrer à la lecture de ces documents et nous espérons, que vous voudrez bien approuver ces comptes et ce budget et qu'en conséquence vous voudrez bien donner quitus aux administrateurs, de leur gestion

Le trésorier

Jacques Malettras

